



## Un prisonnier d'exception

Georges Abdallah est un **militant communiste libanais** qui, au sein de son organisation, les **Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL)**, a lutté contre les **criminels impérialistes** et leurs alliés sionistes.

Il s'est engagé dès la fin des années soixante dans la résistance palestinienne et libanaise contre la colonisation et l'occupation sionistes.

Arrêté à Lyon le 24 octobre 1984, il est condamné à 4 ans de prison, puis en 1987 à la **réclusion à perpétuité par un tribunal spécial**, pour complicité dans l'exécution d'un agent des services secrets israéliens et d'un attaché militaire états-unien.

Le **montage policier et judiciaire** qui a permis sa condamnation a depuis été dénoncé par de hauts personnages de l'État.

En **2003**, la juridiction de Pau autorise sa libération, mais sur ordre du ministre de la Justice suite à une intervention des États-Unis, l'appel du procureur général fait annuler cette décision.

En **2009**, la cour d'appel rejette une nouvelle fois une demande de libération conditionnelle.

En **2012**, Georges Abdallah dépose une nouvelle demande de libération. Lors d'une visite officielle en France, le premier ministre libanais réaffirme l'accord de son pays pour le retour de Georges Abdallah.

En novembre 2012, le tribunal d'application des peines donne **un avis favorable à sa libération, en l'attente d'un arrêté d'expulsion... que Valls, ministre de l'Intérieur, refuse de signer**. Le 4 avril 2013, après trois ajournements, deux appels et un recours en cassation, **la demande de libération de Georges Abdallah est déclarée irrecevable**.

Le 5 novembre 2014, une nouvelle demande de libération est déclarée **"irrecevable"** au motif qu'il n'avait pas fait préalablement l'objet d'un **arrêté d'expulsion**. La cour d'appel confirme ce jugement le 26 février 2015.

Sa peine de sûreté étant accomplie depuis 1999, Georges Abdallah est pourtant **libérable depuis 19 ans**.

La justice française, aux ordres d'un gouvernement soucieux de préserver les intérêts impérialistes français au Moyen-Orient, maintient Georges Abdallah en prison **depuis plus de 34 ans**. Aujourd'hui, il est le plus ancien prisonnier politique en Europe.

## Faisons de 2019 l'année de la libération de Georges Abdallah !

Alors que notre camarade Georges Abdallah a entamé, depuis octobre dernier, une 35<sup>ème</sup> année de détention, les voix et les forces qui se mobilisent pour exiger sa libération ne cessent aujourd'hui de s'amplifier. Cette mobilisation est portée sur le plan national et international et fait désormais bouger les lignes. La visite officielle menée par l'ambassadeur libanais à notre camarade, en décembre dernier, à la prison de Lannemezan est un des signaux de ce changement. Par-là, l'Etat du Liban montre enfin un nouveau positionnement dans ce dossier politique et exprime sa volonté de répondre aux exigences de la campagne internationale pour la libération de Georges Abdallah, en allant jusqu'à vouloir réclamer la libération de Georges Abdallah à l'Etat français, notamment lors de la visite du président français au Liban, en février 2019.

Plus que jamais, l'exigence de la libération de notre camarade doit être défendue et réaffirmée mais non, comme l'affirme Georges Abdallah lui-même en quérant sa liberté mais par la lutte et l'établissement d'un véritable rapport de force à travers des actions militantes partout et sur tous les fronts. C'est par cet élargissement de nos actions que nous parviendrons à contraindre l'Etat français à libérer notre camarade.

Nous appelons ainsi toutes celles et tous ceux qui sont du côté des peuples en lutte, du côté de la résistance palestinienne, qui combattent le capitalisme, l'impérialisme, le sionisme, le racisme d'Etat, le colonialisme et les États réactionnaires arabes, à former un Front unitaire d'actions pour la libération de Georges Abdallah.

Rappelons que ce prisonnier politique, incarcéré depuis 1984, pour complicité dans des actes de résistance à l'invasion sioniste de son pays le Liban, libérable depuis 1999, est maintenu en prison sur injonction du gouvernement étasunien, malgré deux libérations prononcées par le juge d'application des peines.

Rappelons que ce militant communiste révolutionnaire, tout au long de son incarcération, n'a jamais rien renié de son engagement politique anti-impérialiste, qu'il confirme encore aujourd'hui par son inébranlable volonté et son attachement indéfectible à la juste cause des peuples opprimés de Palestine, du Liban, et partout dans le monde.

La lutte pour sa libération s'inscrit aussi pleinement dans le combat plus large de la défense de tous les prisonniers politiques révolutionnaires du monde. Et c'est dans ce cadre que doit également s'affirmer notre solidarité au combat de Georges Abdallah, un combat de toute une vie, contre l'impérialisme et pour une Palestine libre.

Nous appelons à poursuivre et à amplifier le travail déjà engagé dans le cadre de la campagne unitaire et c'est sur la base de cet appel que nous vous invitons à

**Meeting pour la libération de Georges Abdallah, samedi 02 février 2019, au C.I.C.P, à 18h00.**

**21, ter rue Voltaire – Paris, 11<sup>ème</sup> - métro rue des Boulets (ligne 9)**

**C'est ensemble et seulement ensemble que nous vaincrons !**

**Campagne unitaire pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah (IDF)**

Contact : [campagne.unitaire.gabdallah@gmail.com](mailto:campagne.unitaire.gabdallah@gmail.com)

